RAPPORT FINANCIER 1987

PROVINCE DE L'ONTARIO

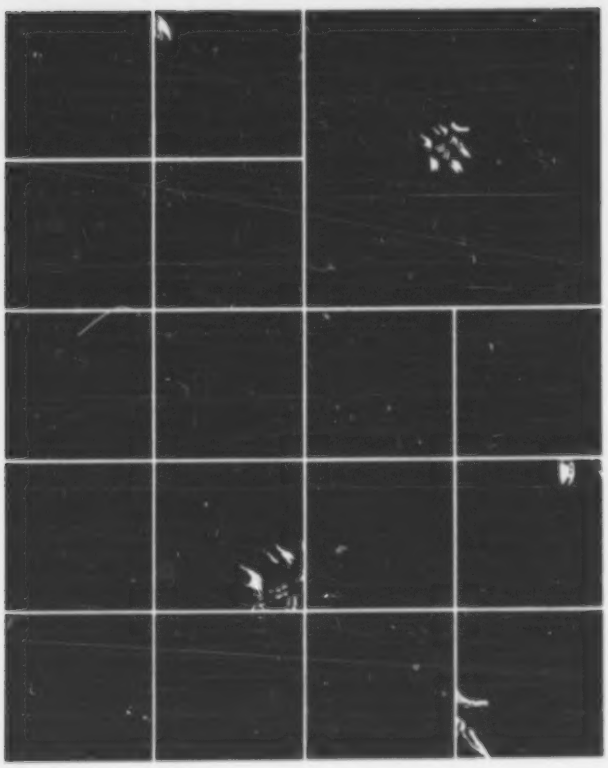

Table des matières

1	Déclaration du trésorier
3	Rétrospective de l'exercice
6	Recettes budgétaires
8	Principaux éléments des dépenses budgétaires
13	Opérations non budgétaires
14	Dette consolidée du secteur public de l'Ontario
16	Principales statistiques économiques et financières
21	États financiers
34	Sources de renseignements supplémentaires

On peut obtenir des exemplaires gratuits
de ce rapport en français ou en anglais
en faisant la demande à la librairie
du gouvernement de l'Ontario,
880, rue Bay à Toronto.
On peut aussi écrire au
Centre des publications
5e étage
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8.
Téléphone 965-6015. Interurbain sans frais :
1-800-268-7540. Dans le Nord-Ouest de
l'Ontario : O-Zénith 67200.

ISSN 0708-5613

Adresser les demandes de renseignements
généraux sur le Rapport financier au :

Ministère du Trésor et de l'Économie
Bureau du Trésor
Édifice Frost nord, 2e étage
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
(416)965-5273/965-6568

Copies of the report in English or French are
available free from the
Ontario Government Bookstore,
880 Bay St. Toronto.
Out-of-town customers write to the
Publications Services Section, 5th Floor,
880 Bay St., Toronto, Ontario, M7A 1N8.
Telephone 965-6015. Toll free long distance
1-800-268-7540.
In Northwestern Ontario, 0-Zenith 67200.

ISSN 0318-4005.

General inquiries regarding the Financial
Report should be directed to:

Ministry of Treasury and Economics
Office of the Treasury
Frost Building North, 2nd Floor
Toronto, Ontario M7A 1Y7
(416) 965-5273/965-6568

Déclaration du trésorier

J'ai le plaisir de présenter le rapport financier de 1987 de la province de l'Ontario qui expose les principaux aspects des finances de l'Ontario et donne un sommaire des états financiers de la province pour l'exercice clos le 31 mars 1987.

L'économie de l'Ontario a connu une croissance vigoureuse pendant l'année civile 1986, le Produit provincial brut ayant affiché une croissance réelle de 4,6 % et le taux d'inflation s'étant maintenu aux alentours de 4 % pendant l'exercice 1986-1987. Ce climat économique favorable a accru le nombre d'emplois comme le montrent les 131 000 emplois de plus enregistrés.

L'augmentation des investissements des entreprises - en particulier dans de nouvelles installations de production de l'industrie automobile - la confiance marquée des consommateurs, dont témoigne la hausse des ventes au détail, et enfin, le dynamisme du marché du logement ont joué un rôle important dans la poursuite de la croissance économique de la province.

Les comptes publics pour 1986-1987, qui seront déposés devant l'Assemblée législative de l'Ontario au cours de l'année, donneront de plus amples renseignements financiers.

Si vous désirez formuler des observations ou poser des questions sur ce rapport, n'hésitez pas à écrire au Bureau du Trésor du ministère du Trésor et de l'Économie, 2e étage, édifice Frost nord, Queen's Park, Toronto (Ontario) M7A 1Y7. Téléphone : (416) 965-5273.

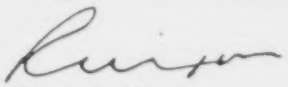

Robert F. Nixon
Trésorier de l'Ontario
Toronto, août 1987

Ontario

Rétrospective de l'exercice

Résumé financier
(en millions de dollars)

	1986-1987	1985-1986*
Recettes budgétaires	29 544	26 240
Dépenses budgétaires	32 178	28 854
Contribution non budgétaire (net)	1 286	1 009
Besoins nets de trésorerie	1 348	1 605
Produit provincial brut	194 639	179 937

* Avant les redressements extraordinaires

Économie de l'Ontario

Au cours de l'exercice 1986-1987, l'économie de l'Ontario s'est bien comportée. Cette vigueur est attribuable à plusieurs facteurs, dont l'augmentation des investissements des entreprises, le taux élevé de construction résidentielle et une croissance soutenue des dépenses des consommateurs. Les tendances récentes de la croissance économique de la province sont illustrées dans les graphiques suivants appuyés d'observations.

Croissance réelle du Produit provincial brut (PPB)

La croissance réelle du PPB est un indice important de la vigueur de l'économie de la province, vue sous l'angle de la production. Exprimée en pourcentage, elle mesure le changement survenu dans la valeur de tous les biens et services produits en Ontario. Ce pourcentage est redressé pour tenir compte de l'inflation. Après sa remontée spectaculaire suivant la récession, le taux de croissance du PPB s'est stabilisé, progressant de 4,6 % au cours de l'année civile 1986.

Graphique 1
Croissance réelle du PPB

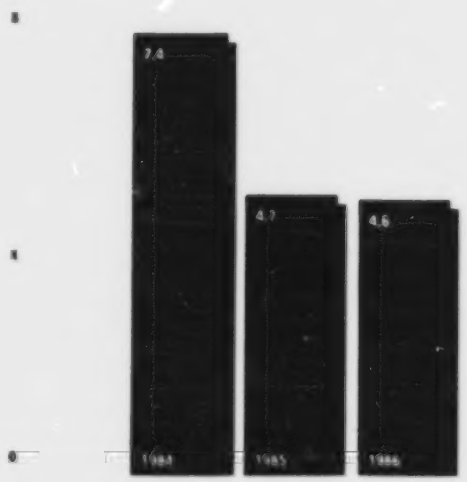

Graphique 2
Taux d'inflation (IPC)

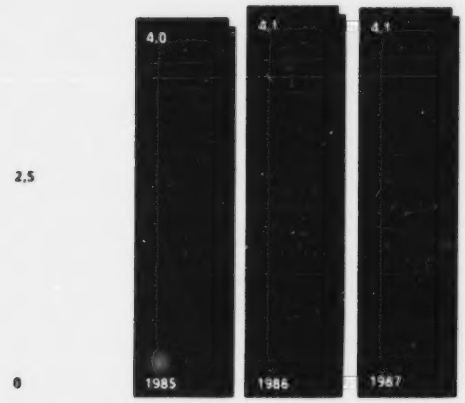

Évolution de l'emploi

La vigueur d'une économie repose en grande partie sur sa capacité à créer des emplois. Le taux de croissance moyen annuel de l'emploi, qui s'est situé à près de 3 % en 1986-1987, s'inscrit dans la tendance positive des dernières années.

Graphique 3
Évolution de l'emploi

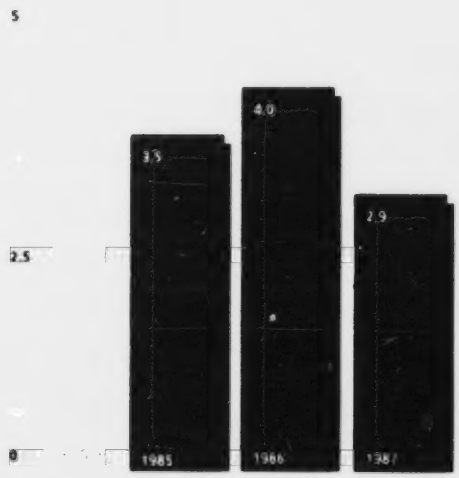

Taux d'inflation

Le taux d'inflation, mesuré selon l'indice des prix à la consommation (IPC), est demeuré stable en Ontario au cours des dernières années. Au cours de l'exercice 1986-1987, il s'est maintenu à 4,1 %.

Graphique 4
Taux de chômage

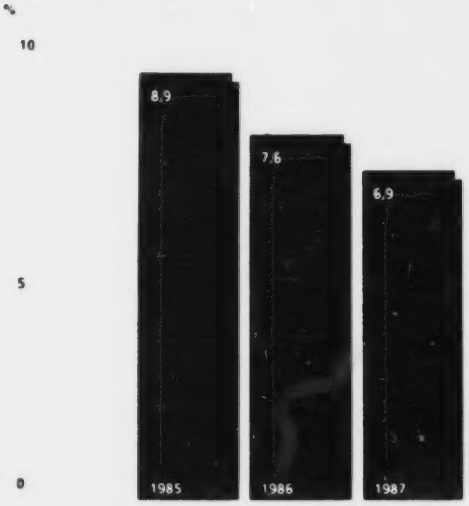

Taux de chômage

De 7,6 % qu'il était l'exercice précédent, le taux moyen de chômage a continué de décroître, s'établissant à 6,9 % au cours de l'exercice 1986-1987.

Graphique 5

Taux préférentiel/Taux de change - D'avril 1986 à mars 1987

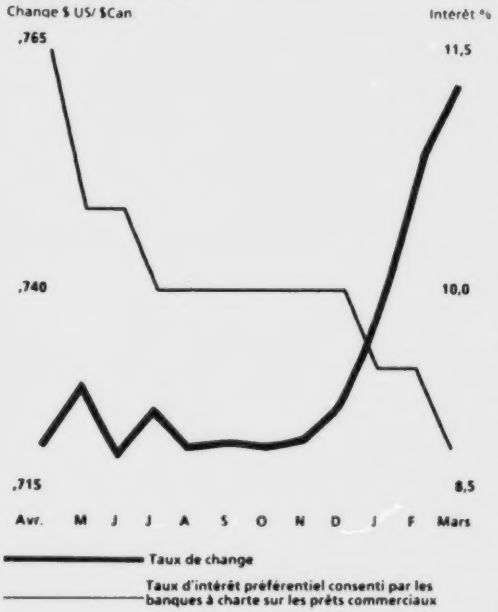

Taux d'intérêt et taux de change

Au cours de l'exercice 1986-1987, le dollar canadien a remonté la pente, après avoir accusé un recul au milieu de 1986. Le taux d'intérêt préférentiel a continué de décliner, atteignant 8,75 %, son plus bas niveau en huit ans.

Recettes, en bref

Les recettes budgétaires pour l'exercice se sont chiffrées à 29 544 millions de dollars, soit 1 090 millions de dollars, ou 3,8 %, de plus que les prévisions budgétaires de 1986. Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont dépassé de 670 millions de dollars les estimations budgétaires, en raison des redressements apportés par le gouvernement fédéral aux cotisations réelles d'impôt sur le revenu des particuliers des années antérieures. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une diminution de 170 millions de dollars des paiements fédéraux effectués en vertu de l'Accord sur le financement des programmes établis.

Dépenses, en bref

Les dépenses budgétaires se sont élevées à 32 178 millions de dollars, soit 1 147 millions de dollars, ou 3,7 %, de plus que prévu dans le plan budgétaire initial. Les conseils scolaires ont reçu la somme additionnelle de 330 millions de dollars pour réduire leurs besoins de crédit à court terme. Les paiements en vertu du Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP) pour des services de laboratoire ou dispensés par des médecins ou d'autres spécialistes ainsi que les paiements dans le cadre du Régime de médicaments gratuits ont nécessité un apport supplémentaire de 181 millions de dollars.

Besoins nets de trésorerie

Les besoins nets de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 1987 ont été de 1 348 millions de dollars, soit 196 millions de dollars en deçà des prévisions budgétaires. Le graphique 6 illustre l'évolution des besoins nets de trésorerie au cours des cinq dernières années.

Graphique 6

Besoins nets de trésorerie

(en milliards de dollars)

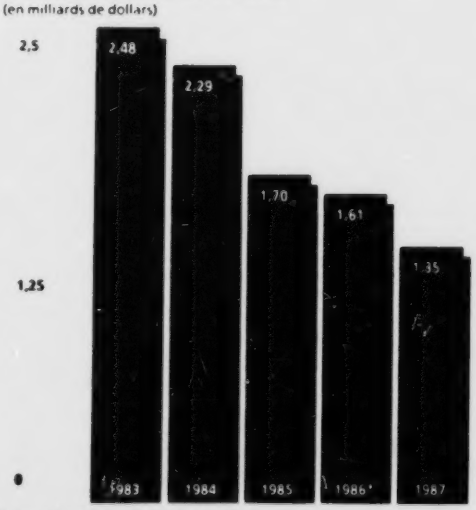

* Avant les redressements extraordinaires

Recettes budgétaires

Le graphique 7 et le tableau 1 donnent les principales sources de recettes budgétaires, qui se sont élevées à 29 544 millions de dollars, et les pourcentages correspondants.

Imposition

Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont dépassé de 670 millions de dollars les prévisions budgétaires de 1986. Ce montant comprend les redressements effectués par le gouvernement fédéral au cours de l'exercice au titre des cotisations réelles des années antérieures, redressements qui s'élèvent à 152 millions de dollars pour l'année d'imposition 1984 et à 301 millions de dollars pour l'année d'imposition 1985.

Le gouvernement fédéral a également haussé de 217 millions de dollars les cotisations estimatives pour l'Ontario pour l'année d'imposition 1986. Ces augmentations ont entraîné une diminution de 170 millions de dollars des paiements fédéraux effectués en vertu de l'Accord sur le financement des programmes établis.

Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des compagnies ont été de 180 millions de dollars supérieures aux prévisions budgétaires en raison surtout de l'ampleur des bénéfices qu'ont réalisés les compagnies et de la diminution constante des pertes d'années antérieures reportées.

Graphique 7
Sources de recettes budgétaires

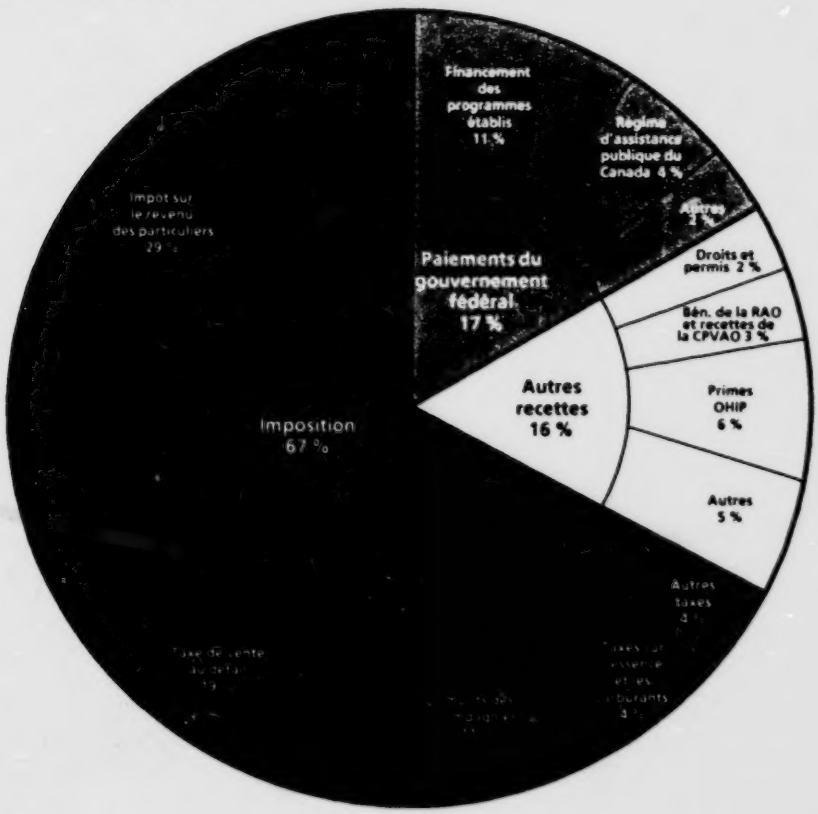

Les recettes tirées de la taxe de vente au détail ont dépassé de 153 millions de dollars les prévisions budgétaires en raison d'une croissance plus forte que prévu des dépenses de consommation en biens et en services taxables, dépenses encouragées par la baisse des taux d'intérêt.

Paiements du gouvernement du Canada

Le gouvernement fédéral a versé au total 4 870 millions de dollars, soit 174 millions de dollars de moins que prévu dans le budget. Ainsi, 170 millions de dollars prévus au budget, pour le financement des programmes établis, n'ont pas été versés principalement en raison des révisions à la hausse de l'impôt sur le revenu des particuliers. Les paiements en vertu du Régime d'assistance publique du Canada ont augmenté de 34 millions de dollars, et témoignent de l'importance accrue des sommes que la province consacre à l'aide sociale.

Primes d'assurance-maladie

Les primes perçues en vertu du Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP) se sont montées à 1 669 millions de dollars, soit 16 millions de dollars de plus que les prévisions budgétaires. Il existe un vaste programme d'exonération de primes pour les personnes âgées, les bénéficiaires de l'aide sociale et d'autres personnes ayant besoin d'aide financière. Ces exonérations ont errodé les recettes provenant des primes d'un montant estimatif de 770 millions de dollars.

Paiements de la Société des loteries de l'Ontario

Le gain de 119 millions de dollars réalisé au titre des bénéfices des loteries est attribuable à la forte augmentation des ventes de billets de Lotto 6/49.

Évolution des principales recettes en 1986-1987 — **Tableau 1**

(en millions de dollars)	Recettes réelles		Budget		Différence	
Imposition :						
Impôt sur le revenu des particuliers	8 618		7 948		+670	
Taxe de vente au détail	5 604		5 451		+153	
Impôts des compagnies	3 205		3 025		+180	
Autres	2 436		2 323		+113	
		19 863		18 747		+1 116
Gouvernement du Canada :						
Financement des programmes établis	3 220		3 390		-170	
Autres	1 650		1 654		-4	
		4 870		5 044		-174
Primes OHIP	1 669		1 653		+16	
Bénéfices de la RAO et recettes de la CPVAO	950		1 013		-63	
Société des loteries de l'Ontario	465		346		+119	
Intérêts sur les dotations en capital, etc.	328		273		+55	
Autres	1 399		1 378		+21	
		4 811		4 663		+148
Total		29 544		28 454		+1 090

Principaux éléments des dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires ont atteint 32 178 millions de dollars et ont dépassé de 1 147 millions de dollars les prévisions budgétaires. Le graphique 8 illustre les dépenses par catégorie.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert, qui comprennent les subventions, les allocations et l'aide accordées aux particuliers et aux organismes gouvernementaux, ont représenté 72,6 % des dépenses budgétaires et ont atteint 23 362 millions de dollars. Le graphique 9 illustre les tendances des paiements de transfert, au cours des cinq dernières années, par rapport au coût de l'application des programmes et à l'intérêt sur la dette aux fins de la province.

Graphique 8
Principales catégories de dépenses budgétaires

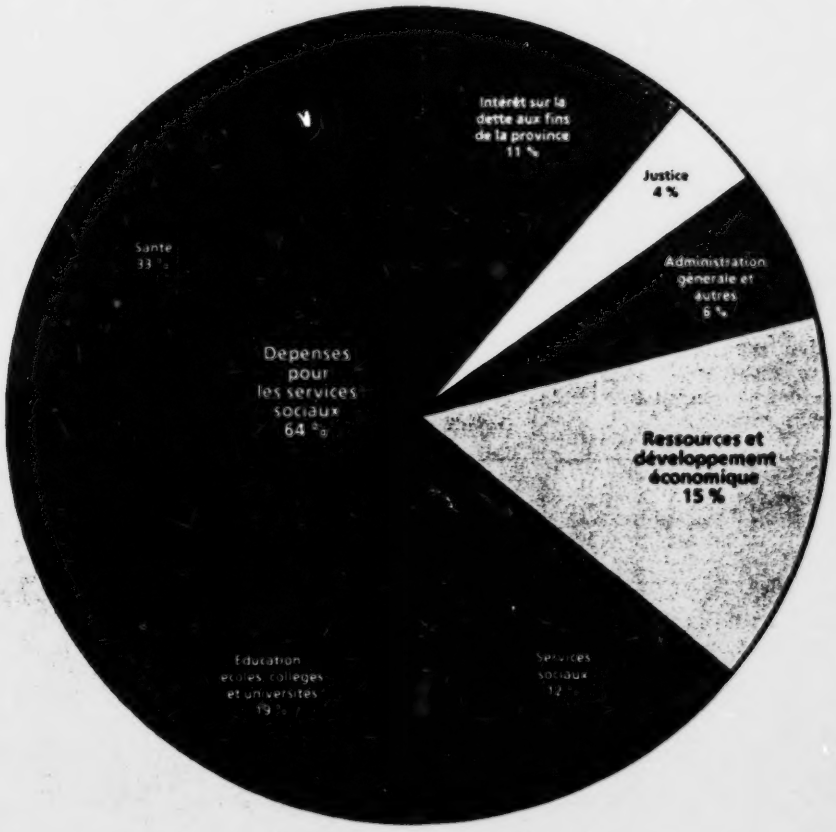

Graphique 9

Principaux éléments des dépenses budgétaires

(en milliards de dollars et en pourcentage)

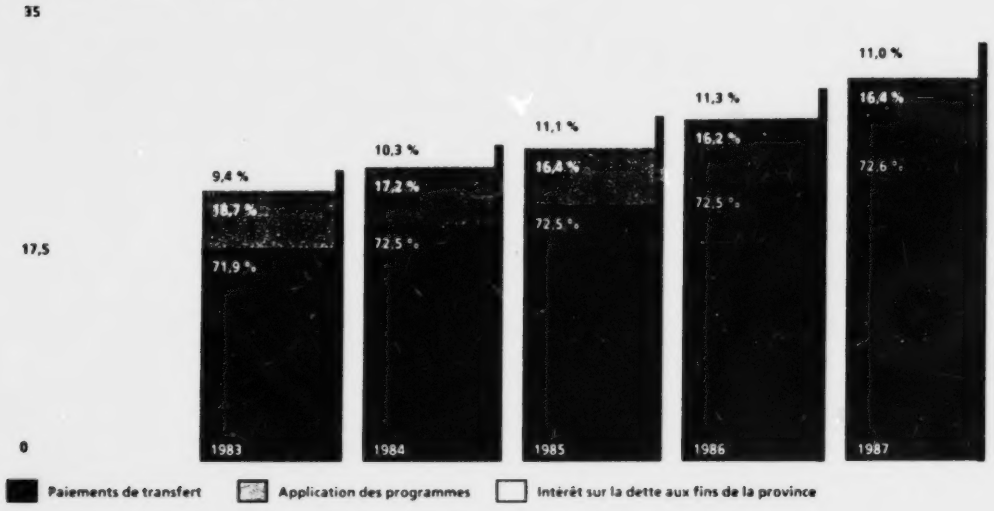

• **Les dépenses pour les services de santé** ont atteint 9 922 millions de dollars et comportaient:

– la somme de 5 187 millions de dollars (52 %) affectée aux dépenses en immobilisations et aux dépenses de fonctionnement des hôpitaux et des installations connexes;
– la somme de 3 177 millions de dollars (32 %) pour rémunérer les médecins et autres spécialistes pour les services et soins médicaux fournis dans le cadre du Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP);
– la somme de 1 120 millions de dollars (11 %) pour les installations de soins spéciaux et prolongés, les ambulances et les services de santé d'urgence;
– la somme de 414 millions de dollars (4 %) en médicaments d'ordonnance gratuits pour les retraités et les bénéficiaires de l'aide sociale.

En outre, les personnes qui en avaient besoin ont été exonérées, en totalité ou en partie, du paiement des primes OHIP, ce qui se traduit par un non-perçu de 770 millions de dollars.

Comme l'illustre le graphique 10, la province continue de réduire graduellement la proportion des dépenses pour les services de santé financées par les primes OHIP. En 1986-1987, les primes OHIP ont représenté 15,9 % des dépenses de santé, contre 20,2 % en 1982-1983.

Graphique 10
Primes OHIP et dépenses de santé
(en milliards de dollars)

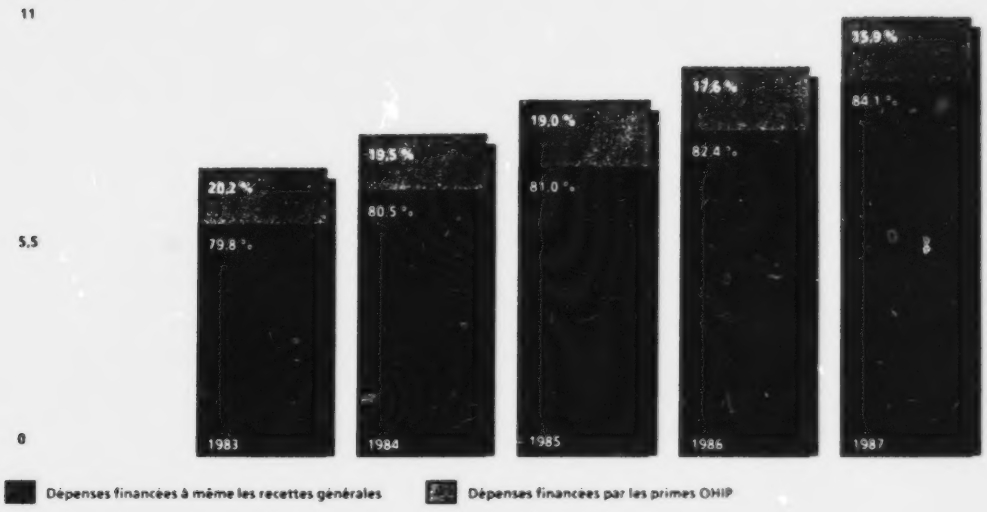

• **Les dépenses pour les services d'éducation** ont été de 6 870 millions de dollars. La province a assumé ses responsabilités dans le domaine de l'éducation en assistant les conseils scolaires locaux des écoles primaires et secondaires, de même qu'en finançant les universités, collèges et autres établissements postsecondaires. Les principales dépenses comprennent :

– la somme de 3 787 millions de dollars (55 %) en paiements de transfert aux conseils scolaires locaux pour leur permettre de faire face à leurs dépenses en immobilisations et de dépenses de fonctionnement; cette somme comprend le paiement additionnel de 330 millions de dollars en subventions générales afin de réduire leurs besoins de crédit à court terme;
– la somme de 2 078 millions de dollars (30 %) pour les dépenses en immobilisations et les dépenses de fonctionnement du secteur de l'éducation postsecondaire;
– la somme de 447 millions de dollars (7 %) payée par le ministère du Trésor et de l'Économie et correspondant à la participation de l'employeur aux cotisations à la Caisse de retraite des enseignants et au Fonds d'indexation des pensions de retraite et destinée à compléter les pensions versées en vertu de ces régimes.

• **Les dépenses pour les services sociaux** se sont élevées à 3 577 millions de dollars. La prestation de ces services est essentiellement assurée par les établissements du ministère des Services sociaux et communautaires, lequel fournit une aide financière directe aux établissements, aux municipalités et à divers organismes sociaux. Les principales dépenses sont les suivantes :

– la somme de 2 034 millions de dollars (57 %) pour le maintien du revenu des personnes ayant besoin d'aide à long terme et les subsides versés aux municipalités pour financer leurs programmes d'aide temporaire;

Graphique 11a
Paiements de transfert par programme - Santé
(en milliards de dollars)

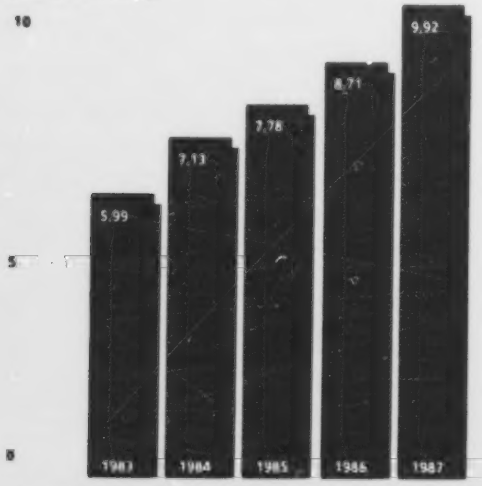

Graphique 11b
Paiements de transfert par programme - Éducation
(en milliards de dollars)

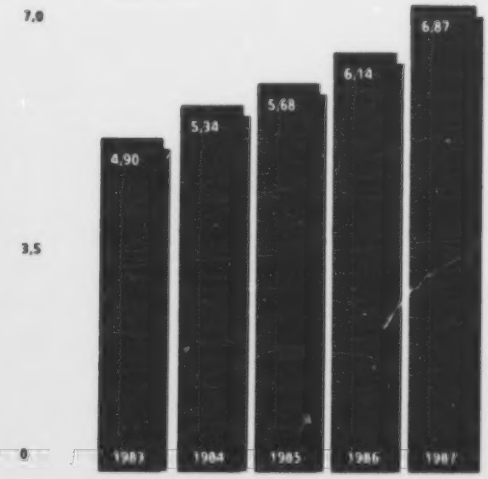

– la somme de 666 millions de dollars (19 %) pour les programmes d'aide à l'enfance comme les sociétés d'aide à l'enfance, les garderies, les services de santé mentale et divers programmes correctionnels pour les jeunes;
– la somme de 495 millions de dollars (14 %) versée par le ministère du Revenu sous forme de subventions d'impôt foncier et de taxe de vente ainsi que de prestations du régime de revenu annuel garanti, toutes destinées aux personnes âgées de l'Ontario.

• **Les autres paiements de transfert aux administrations locales,** qui ont pour but d'étayer les programmes généraux des municipalités, ont atteint 2 273 millions de dollars. En voici le décompte :

– subventions inconditionnelles accordées aux municipalités et s'élevant à 798 millions de dollars;
– subsides versés aux municipalités pour leurs programmes routiers et se montant à 578 millions de dollars;
– subsides pour les dépenses en immobilisations et les dépenses de fonctionnement des réseaux de transport municipaux, se montant à 296 millions de dollars.

Les graphiques 11a, 11b et 11c montrent l'évolution des paiements de transfert pour les programmes spécifiques de la santé, de l'éducation et des services sociaux au cours des cinq dernières années.

Graphique 11c
Paiements de transfert par programme - Services sociaux
(en milliards de dollars)

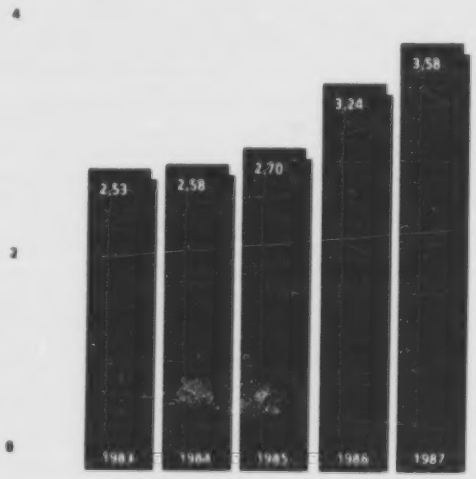

Graphique 12
Salaires et avantages sociaux en pourcentage des dépenses budgétaires

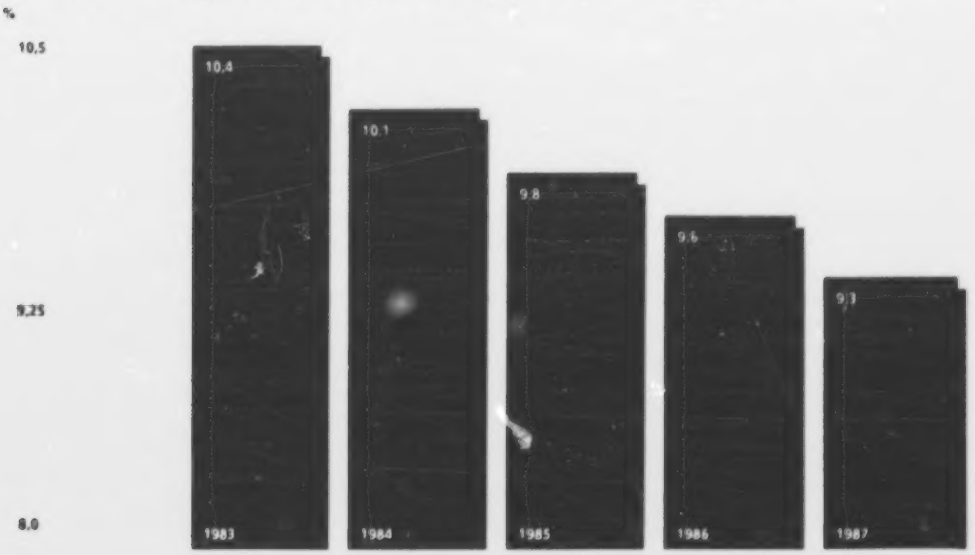

Application des programmes

Les salaires et les avantages sociaux des fonctionnaires, qui représentent la plus importante dépense à la rubrique de l'application des programmes, ont atteint 2 983 millions de dollars, soit 9,3 % des dépenses budgétaires, contre 9,8 % en 1984-1985. Le graphique 12 montre l'évolution des salaires et des avantages sociaux au cours des cinq dernières années.

Intérêt sur la dette aux fins de la province

Le coût de l'intérêt associé à la dette aux fins de la province se monte à 3 539 millions de dollars, soit 11,0 % des dépenses budgétaires, ce qui représente une diminution par rapport aux 11,3 % de l'exercice précédent.

Dotations en capital

Les dotations en capital de la province sont destinées, entre autres, à des projets d'immobilisations concernant notamment les routes provinciales et la part de la province aux dépenses en immobilisations engagées par les municipalités, les hôpitaux, les universités, les conseils scolaires et d'autres organismes relevant du gouvernement provincial ainsi que les projets entrepris conjointement avec le secteur privé.

Pour l'exercice 1986-1987, ces dotations en capital se sont élevées à 2 473 millions de dollars, contre 2 215 millions de dollars un an auparavant.

Opérations non budgétaires

Les opérations non budgétaires englobent les fonctions de crédit et de dotation en capital et l'administration des fonds de pension, des fonds connexes et des comptes créés à des fins spéciales. Ces activités ont donné lieu à une rentrée nette de 1 286 millions de dollars dans le Fonds de recettes consolidées. Le tableau 2 énumère les opérations non budgétaires par catégorie.

Fonds de pension et fonds connexes

Les rentrées dans ces fonds proviennent des contributions des employeurs et des cotisations des employés ainsi que du revenu d'intérêt des fonds maintenus principalement pour les fonctionnaires, les députés et les juges provinciaux ainsi que du Fonds d'indexation des pensions de retraite. La somme nette des rentrées, composées des dépôts et du revenu d'intérêt, déduction faite des ponctions, se monte à 760 millions de dollars.

Prêts et dotations en capital

Les prêts, avances et dotations en capital accordés aux différents organismes de la Couronne et aux administrations locales se sont élevés à 92 millions de dollars. Les remboursements des prêts et des avances ont atteint 405 millions de dollars, effet de la stratégie adoptée par le gouvernement dans son budget de 1985 pour se départir de certains biens.

Comptes créés à des fins spéciales

La somme nette des versements dans le Fonds de recettes consolidées, qui se chiffre à 213 millions de dollars, comprend principalement les dépôts de la Caisse d'épargne de l'Ontario et divers comptes créés à des fins spéciales. Les 21 succursales de la Caisse d'épargne de l'Ontario reçoivent du public des dépôts portant intérêt et offrent des services de chèques. Tous les dépôts sont entièrement garantis par la province. Les fonds en sus des sommes requises pour les opérations quotidiennes sont déposés au trésorier de l'Ontario. Le solde en dépôt à la clôture de l'exercice était de 912 millions de dollars, contre 717 millions de dollars l'exercice précédent.

Opérations non budgétaires — **Tableau 2**

(en millions de dollars)	1986-1987	1985-1986
Fonds de pension et fonds connexes - dépôts, net	760	689
Prêts, avances et dotations en capital à différents organismes de la Couronne et aux administrations locales - remboursements, net	313	248
Comptes créés à des fins spéciales - augmentation des fonds, net	213	72
Contribution non budgétaire	1 286	1 009

Dette consolidée du secteur public de l'Ontario

La dette comprend des obligations arrivant à échéance à des dates déterminées et garanties par des titres de créance comme des obligations, des débentures, des billets et des bons du Trésor.

L'encours de la dette de l'Ontario, qui s'est élevé à 35 707 millions de dollars, comprenait 27 921 millions de dollars aux fins de la province et 7 786 millions de dollars pour Ontario Hydro. En outre, l'état de la situation financière de la province indique d'autres éléments de passif en majeure partie relatifs aux régimes de retraite du secteur public.

Comme l'illustre le graphique 13, la province a surtout emprunté des fonds au Régime de pensions du Canada (RPC) et à la Caisse de retraite des enseignants (CRE). Les fonds empruntés au RPC représentent la part de l'excédent de ce régime revenant à l'Ontario et pouvant être investie. Une partie des fonds du RPC équivalant aux cotisations des résidents de l'Ontario à ce régime est mise à la disposition de la province. En 1986-1987, les emprunts au RPC, qu'on projetait être de 600 millions de dollars, ont été réduits à 232 millions de dollars. En outre, un montant de 333 millions de dollars a été remboursé au RPC. Par conséquent, la dette aux fins de la province au titre du RPC a diminué de 101 millions de dollars.

La Commission du régime de retraite des enseignants, qui administre la caisse de retraite des enseignants de l'Ontario, investit ses excédents dans des titres provinciaux. En 1986-1987, la province a emprunté 1 310 millions de dollars à la CRE. La province n'a aucune dette étrangère à son compte si ce n'est un emprunt de 7,1 millions de dollars en monnaie ouest-allemande qui sera remboursé au cours de l'exercice 1987-1988.

La province contracte également des emprunts aux États-Unis et au Régime de pensions du Canada au nom d'Ontario Hydro. Le produit de ces emprunts est avancé à Ontario Hydro en échange d'obligations comportant des modalités identiques aux titres émis par l'Ontario. Sur la dette qui s'élevait à 7 786 millions de dollars au 31 mars 1987, 6 667 millions de dollars provenaient d'emprunts effectués aux États-Unis et 1 119 millions de dollars, des fonds du RPC transférés à Ontario Hydro.

En outre, la province garantit les titres émis par Ontario Hydro sur d'autres marchés et ce passif éventuel atteignait 16 509 millions de dollars à la clôture de l'exercice.

Dette du secteur public

Le tableau 3 donne une répartition de la dette de l'Ontario qui comprend :

- la dette de l'Ontario contractée aux fins de la province;
- la dette de l'Ontario contractée au nom d'Ontario Hydro;
- les obligations émises par Ontario Hydro et garanties par la province;
- les dettes encourues par les organismes provinciaux, les administrations locales et les secteurs universitaire et hospitalier.

La méthode de la dette consolidée fait ressortir les effets de la politique de l'Ontario visant à centraliser les finances du secteur public en ayant recours aux moyens financiers de la province pour financer le secteur des administrations locales et ses organismes. La province a également limité l'utilisation de sa garantie presque exclusivement aux emprunts contractés par Ontario Hydro.

Graphique 13
Principaux éléments de la dette contractée

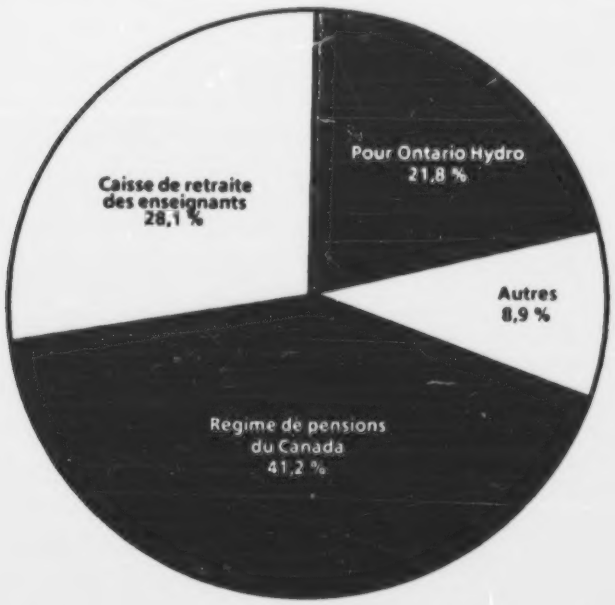

Dette consolidée du secteur public de l'Ontario **Tableau 3**

au 31 mars (en millions de dollars)	Chiffres provisoires 1987	%	Chiffres réels 1986	%
Dette contractée aux fins				
– de la province	27 921	49,3	26 695	49,1
– d'Ontario Hydro	7 786	13,7	8 189	15,0
Dette garantie*				
– Ontario Hydro	16 509	29,1	15 093	27,7
Total partiel	52 216	92,1	49 977	91,8
Autres organismes publics				
Organismes provinciaux	1 430	2,5	1 462	2,7
Secteur des administrations locales**	2 889	5,1	2 842	5,2
Secteurs universitaire et hospitalier	137	0,3	143	0,3
Total partiel	4 456	7,9	4 447	8,2
Total	56 672	100,0	54 424	100,0

* La dette garantie exclut les prêts bancaires et le montant cumulé de la dette contractée par Ontario Hydro pour le remboursement anticipé qui était de 994 millions de dollars en 1987 (917 millions de dollars en 1986).

** La dette du secteur des administrations locales exclut le fonds d'amortissement et le portefeuille de débentures et d'obligations dont le total atteignait 965 millions de dollars en 1987 (893 millions de dollars en 1986).

Principales statistiques économiques et financières

au 31 mars (en millions de dollars)	1987	1986*	1985	1984	1983
Opérations budgétaires					
Recettes	29 544	26 240	23 893	21 412	19 367
Dépenses	32 178	28 854	26 452	24 565	22 556
Déficit budgétaire	2 634	2 614	2 559	3 153	3 189
Opérations non budgétaires					
Remboursements et dépôts	1 679	1 452	1 303	1 235	1 066
Paiements	393	443	446	371	355
Contribution non budgétaire	1 286	1 009	857	864	711
Besoins nets de trésorerie	1 348	1 605	1 702	2 289	2 478
Opérations de la dette provinciale (net)	1 194	2 102	2 090	2 860	2 051
Opérations de la dette d'Ontario Hydro (net)	(403)	(17)	719	429	485
Passif					
Dette contractée					
- aux fins de la province	27 921	26 695	24 593	22 503	19 643
- pour Ontario Hydro	7 786	8 189	8 206	7 487	7 058
Autres	7 182	6 539	5 662	5 011	4 333
Total du passif	42 889	41 423	38 461	35 001	31 034
Produit provincial brut aux prix du marché[1]	194 639	179 937	166 317	149 477	134 987
Produit provincial brut en dollars constants (de 1981)[1]	153 723	147 007	140 470	130 776	123 955
Revenu des particuliers (en Ontario)[1]	170 151	157 806	145 916	131 906	122 421
Revenu des particuliers (en Ontario) par habitant[1] (d'après la population au 1er juin) (en dollars)	18 669	17 515	16 393	14 993	14 068
Besoins nets de trésorerie/PPB (en %)	0,7	0,9	1,0	1,5	1,8
Dette contractée aux fins de la province/PPB (en %)	14,3	14,8	14,8	15,1	14,6
Dette consolidée du secteur public/PPB (en %)	29,1	30,2	30,5	31,6	30,5
Passif éventuel	17 603	15 963	14 220	12 711	11 122

[1] Le Produit provincial brut et le revenu des particuliers sont calculés pour l'année civile. Les chiffres figurant dans une colonne relative à un exercice donné correspondent donc aux statistiques recueillies pour l'année civile précédente.

* Avant les redressements extraordinaires

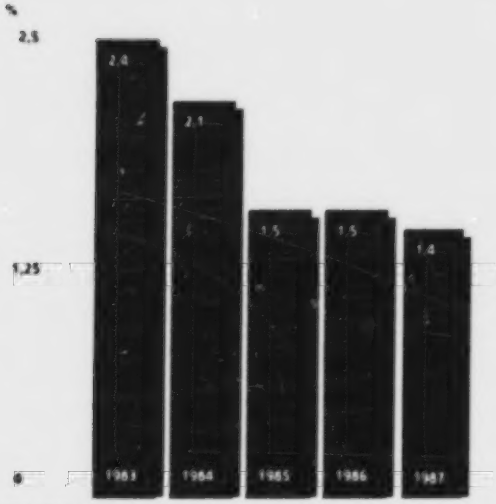

Graphique 14
Déficit budgétaire en pourcentage du PPB

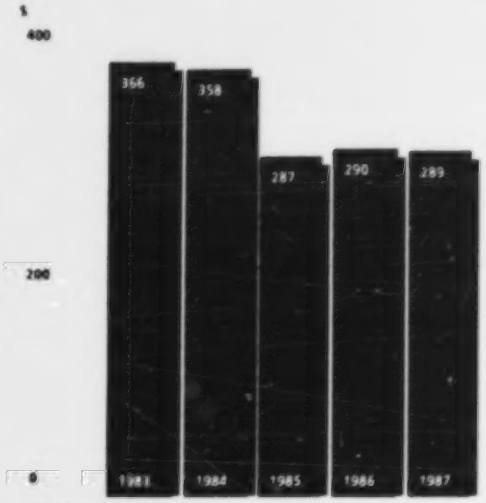

Graphique 15
Déficit budgétaire (en dollars par habitant)

Graphique 16
Passif aux fins de la province en pourcentage du PPB

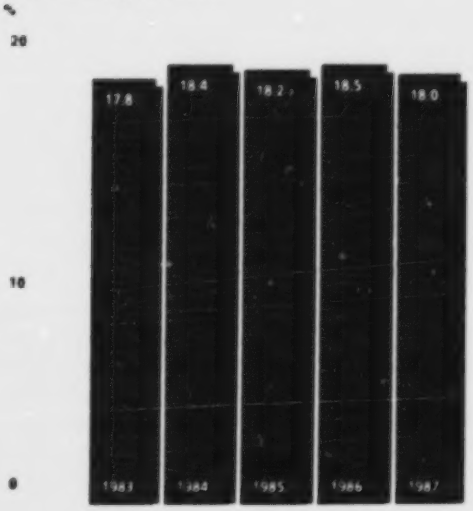

Graphique 17
Besoins nets de trésorerie en pourcentage du PPB

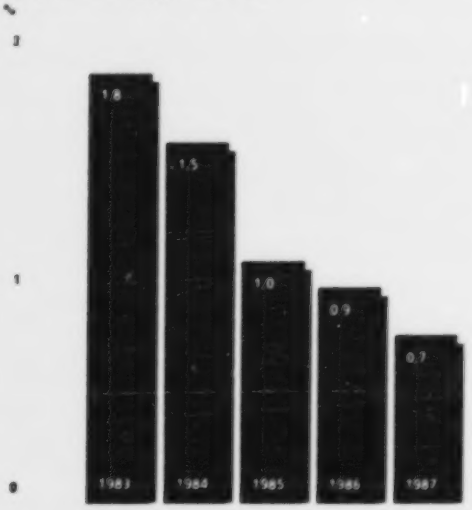

États financiers de 1987

21	Résumé des pratiques comptables adoptées
23	État des opérations du fonds de recettes consolidées
24	État des recettes budgétaires
25	État des dépenses budgétaires
26	État des opérations non budgétaires
27	État des opérations de la dette
28	État de la situation financière
29	Notes complémentaires

Résumé des pratiques comptables adoptées

Système comptable

Les états financiers, préparés selon le concept du fonds de recettes consolidées, présentent une comptabilité des ressources financières obtenues par l'Assemblée législative de l'Ontario. Les principes et méthodes adoptés par la province, en vertu desquels les opérations financières des ministères sont présentées comme des mouvements de trésorerie du Fonds de recettes consolidées, conviennent le mieux lorsqu'il s'agit de faire un rapport à l'Assemblée législative.

La comptabilité de caisse utilisée par la province est modifiée de façon à accorder 30 jours supplémentaires pour le paiement de dettes encourues pendant l'exercice qui vient de se terminer. Toutefois, la date de clôture pour les écritures relatives aux rentrées de fonds est le 31 mars dans le cas de l'encaisse reçue et des fonds en transit.

Les prêts et les avances consentis aux sociétés de la Couronne, aux conseils et aux commissions sont inscrits comme éléments d'actif financiers, s'ils sont censés être remboursés et s'ils font l'objet de modalités spécifiques. La valeur de ces éléments d'actif est périodiquement redressée, lorsqu'on peut raisonnablement établir que la valeur des titres cédés en garantie des prêts et avances a diminué et lorsque l'avoir de la province a peu de chances d'être entièrement recouvré. On a donné à la participation dans les sociétés de la Couronne une valeur symbolique de 1 $.

La comptabilité des opérations de la province est divisée en trois catégories :

Opérations budgétaires

Les opérations budgétaires sont les activités liées aux recettes et aux dépenses du gouvernement.

Recettes

Les recettes comprennent les sommes obtenues grâce aux impôts, taxes, primes, droits, permis et paiements du gouvernement fédéral, dans le cadre des programmes fiscaux et des programmes à frais partagés, ainsi que le revenu des placements.

Dépenses

Les dépenses relatives aux programmes gouvernementaux comprennent les paiements pour les biens et services, les paiements de transfert versés aux particuliers, aux administrations locales et aux établissements, les subventions et subsides, les salaires, les intérêts sur la dette contractée aux fins de la province ainsi que les additions aux immobilisations. Les dépenses relatives aux immobilisations sont incluses dans les postes du budget de l'année d'acquisition puisqu'elles ne sont pas dissociées des autres services publics. Les charges au titre d'escomptes, de primes et de commissions relatives à l'émission de titres de créance sont traitées comme des opérations budgétaires de l'exercice en cours.

Opérations non budgétaires

Les opérations non budgétaires sont les prêts, dotations en capital et opérations administratives des comptes créés à des fins spéciales du gouvernement, ce qui comprend les prêts, les avances et les dotations en capital, les fonds de pension et les fonds connexes et les comptes créés à des fins spéciales. Ces opérations affectent seulement les comptes de l'actif et du passif.

Prêts, avances et dotations en capital

Cette catégorie couvre les prêts et les dotations en capital effectués par le gouvernement de l'Ontario dans différents organismes, sociétés de la Couronne et administrations locales.

Fonds de pension et fonds connexes

Les fonds de pension et les fonds connexes sont constitués des cotisations des employés et des contributions des employeurs ainsi que des intérêts réalisés sur les fonds destinés principalement aux employés du gouvernement, aux membres de l'Assemblée

législative, aux juges provinciaux ainsi que sur le Fonds d'indexation des pensions de retraite, moins les paiements effectués par ces caisses.

Comptes créés à des fins spéciales

Les comptes créés à des fins spéciales découlent des opérations administratives des comptes spéciaux effectuées par la province. Ils sont généralement établis par un texte législatif, comme le Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles et les dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario.

Opérations financières

Les opérations financières comprennent l'émission et le remboursement de titres.

Opérations de la dette

Les opérations aux fins de la province regroupent les emprunts contractés et remboursés par le gouvernement.

Actif financier, déficit cumulé et passif

Actif financier

Les avances à Ontario Hydro représentent les fonds qui lui sont avancés, exprimées en dollars canadiens, d'après le taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les autres éléments d'actif financier, qui représentent les sommes dues par des tiers au Fonds de recettes consolidées, ont été créés par des transactions en espèces.

Déficit cumulé

Le déficit cumulé par la province correspond à la différence entre son passif et son actif. Il représente l'accumulation de tous les déficits budgétaires et excédents depuis la Confédération. L'évolution du déficit cumulé, d'un exercice à l'autre, correspond à la différence, positive ou négative, entre les recettes et les dépenses budgétaires.

Passif

Le passif correspond aux créances de tiers exigibles du Fonds de recettes consolidées.

La dette contractée aux fins de la province comprend les débentures, les billets et les bons du Trésor qui sont inscrits à la valeur nominale du titre de créance ou, dans le cas de la dette libellée en devises étrangères, à la valeur équivalente en dollars canadiens. On a recours aux ressources générales de la province pour effectuer le remboursement continu et régulier de la dette et aucun fonds d'amortissement n'a été créé à cet effet.

Les autres éléments de passif incluent les fonds de pension et les fonds connexes ainsi que les dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario et d'autres comptes créés à des fins spéciales.

Passif éventuel

Le passif éventuel de la province correspond aux garanties consenties par le trésorier de l'Ontario et aux créances substantielles exigibles de la Couronne.

Conversion des devises étrangères

Les produits et les remboursements d'emprunts libellés en devises étrangères sont inscrits comme opérations de financement sous l'équivalent en dollars canadiens, en utilisant le taux de change en vigueur le jour de l'opération. La dette exigible et le passif éventuel sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Dans le cas de l'encours de la dette contractée pour le compte d'Ontario Hydro, les avances de compensation consenties à Ontario Hydro sont, de la même manière, converties selon les taux de change en vigueur à la fin de l'exercice de façon à ce qu'il n'y ait ni profit ni perte à inscrire au titre des opérations de change. Dans le cas de l'encours de la dette contractée aux fins de la province, les profits réalisés ou les pertes subies à la suite des opérations de change sont inscrits comme opérations budgétaires.

État des opérations du fonds de recettes consolidées

Province de l'Ontario

pour l'exercice clos le 31 mars 1987 (en millions de dollars)	Budget	**Réel 1987**	Réel 1986
Opérations budgétaires			
Recettes	28 454	**29 544**	26 240
Dépenses	31 031	**32 178**	28 854
Déficit budgétaire	2 577	**2 634**	2 614
Opérations non budgétaires (net)			
Fonds de pension et fonds connexes	773	**760**	689
Prêts, avances et dotations en capital	193	**313**	248
Comptes créés à des fins spéciales	67	**213**	72
Total de la contribution non budgétaire	1 033	**1 286**	1 009
Besoins nets de trésorerie	1 544	**1 348**	1 605
Financement			
Opérations de la dette			
Produit de l'émission d'emprunts, net des rachats	1 506	**1 194**	2 102
(Augmentation) diminution de l'encaisse et des placements temporaires (note 13)	38	**154**	8
Financement total	1 544	**1 348**	2 110
Besoins nets de trésorerie - après les redressements extraordinaires (note 12)	**1 544**	**1 348**	2 110

Voir le résumé des pratiques comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

État des recettes budgétaires

Province de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 1987 (en millions de dollars)	Budget	Réel 1987	Réel 1986
Imposition			
Impôt sur le revenu des particuliers	7 948	**8 618**	7 249
Taxe de vente au détail	5 451	**5 604**	5 025
Impôts des compagnies	3 025	**3 205**	2 575
Taxe sur l'essence	1 017	**989**	977
Taxe sur le tabac	590	**611**	603
Droits de mutation immobilière	270	**353**	205
Taxe sur les carburants	265	**266**	242
Impôt sur les bénéfices miniers	55	**121**	55
Taxe sur le pari mutuel	67	**71**	64
Impôt sur le revenu des services publics	45	**14**	56
Droits de succession		**5**	6
Autres	13	**6**	5
	18 746	**19 863**	17 062
Autres recettes			
Primes du Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP)	1 653	**1 669**	1 622
Bénéfices des commissions et sociétés de la Couronne			
Régie des alcools de l'Ontario	695	**629**	638
Société des loteries de l'Ontario	346	**465**	317
Droits d'immatriculation des véhicules	430	**438**	356
Intérêts sur les prêts, avances et dotations en capital	273	**328**	455
Recettes de la Commission des permis de vente d'alcool de l'Ontario	318	**321**	275
Autres frais et droits	283	**257**	252
Redevances	170	**167**	164
Facturation des services publics	130	**120**	126
Ventes et locations	100	**99**	73
Amendes	95	**95**	87
Autres	170	**223**	131
	4 663	**4 811**	4 496
Gouvernement du Canada			
Financement des programmes établis			
Contribution en espèces	2 981	**2 813**	2 752
Assurance-maladie complémentaire	409	**407**	385
Régime d'assistance publique du Canada	1 090	**1 123**	1 045
Entente nationale sur la formation professionnelle	171	**157**	171
Autres	394	**370**	329
	5 045	**4 870**	4 682
Total des recettes budgétaires	28 454	**29 544**	26 240

Voir le résumé des pratiques comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

Province de l'Ontario

pour l'exercice clos le 31 mars 1987
(en millions de dollars)

Ministère	Budget	Réel 1987	Réel 1986
Agriculture et Alimentation	434	465	387
Procureur général	313	327	286
Office de la condition féminine	10	8	10
Office des affaires autochtones	2	4	1
Affaires civiques et culturelles	227	274	215
Collèges et Universités	2 128	2 254	2 063
Services sociaux et communautaires	3 133	3 285	2 872
Consommation et Commerce	107	113	100
Services correctionnels	331	330	283
Éducation	3 585	3 937	3 381
Énergie	45	43	83
Environnement	345	340	317
Institutions financières	27	23	25
Services gouvernementaux	457	461	433
Office des personnes handicapées	2	5	1
Office des personnes âgées	4	3	2
Santé	10 021	10 480	9 251
Logement	350	296	234
Industrie, Commerce et Technologie	167	197	82
Affaires intergouvernementales	6	7	8
Travail	92	97	77
Bureaux de l'Assemblée législative et de l'exécutif	10	9	8
Conseil de gestion du gouvernement de l'Ontario	26	25	20
Affaires municipales	875	891	848
Richesses naturelles	477	529	444
Développement du Nord et des Mines	201	220	175
Revenu	718	703	684
Formation professionnelle	459	405	392
Solliciteur général	378	368	340
Tourisme et Loisirs	158	167	160
Transports et Communications	1 767	1 768	1 602
Trésor et Économie	619	520	735
Intérêt sur la dette contractée aux fins de la province	3 575	3 539	3 250
Autres	82	85	85
Prévision des épargnes en fin d'exercice (note 11)	(100)		
Total des dépenses budgétaires (note 10)	31 031	32 178	28 854

Voir le résumé des pratiques comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

État des opérations non budgétaires

Province de l'Ontario

pour l'exercice clos le 31 mars 1987 (en millions de dollars)	Budget	Réel 1987	Réel 1986
Fonds de pension et fonds connexes			
DÉPÔTS :			
Caisse de retraite des fonctionnaires	725	714	641
Fonds d'indexation des pensions de retraite	320	313	283
Autres	23	22	22
	1 068	1 049	946
PAIEMENTS :			
Caisse de retraite des fonctionnaires	181	181	164
Fonds d'indexation des pensions de retraite	104	100	82
Autres	10	8	11
	295	289	257
Dépôts dans les fonds de pension et les fonds connexes, net	773	760	689
Prêts, avances et dotations en capital			
REMBOURSEMENTS :			
Sociétés, conseils et commissions			
Société d'hypothèques de l'Ontario	177	177	86
Sociétés de développement	34	64	57
Commission de l'assurance-récolte de l'Ontario			13
Société ontarienne de subventions d'immobilisations aux conseils scolaires			79
Société ontarienne de subventions d'immobilisations aux universités			26
Autres	6	8	20
Administrations locales	90	96	74
Installations de traitement des eaux et d'évacuation des déchets	30	52	46
Autres prêts et dotations en capital	10	8	23
	347	405	424
VERSEMENTS :			
Sociétés, conseils et commissions			
Sociétés de développement	106	47	77
Société de l'énergie de l'Ontario			16
Autres	1	5	13
Administrations locales	29	23	36
Installations de traitement des eaux et d'évacuation des déchets	18	17	34
	154	92	176
Remboursements des prêts, avances et dotations en capital, net	193	313	248

Voir le résumé des pratiques comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

État des opérations non budgétaires (suite)

Province de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 1987 (en millions de dollars)	Budget	Réel 1987	Réel 1986
Comptes créés à des fins spéciales			
DÉPÔTS :			
Caisse d'épargne de l'Ontario	38	195	62
Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles	11	13	10
Autres	30	17	10
	79	225	82
PAIEMENTS :			
Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles	9	6	6
Autres	3	6	4
	12	12	10
Dépôts dans les comptes créés à des fins spéciales, net	67	213	72
Total de la contribution non budgétaire, net	1 033	1 286	1 009

Voir le résumé des pratiques comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

État des opérations de la dette

Province de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 1987 (en millions de dollars)	Budget	Réel 1987	Réel 1986
Produit des emprunts contractés			
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	600	232	1 214
Caisse de retraite des enseignants	1 255	1 310	1 235
Produit total des emprunts contractés	1 855	1 542	2 449
Emprunts remboursés			
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	343	333	20
Autres débentures et billets	6	15	327
Montant total des emprunts remboursés	349	348	347
Opérations de la dette, net	1 506	1 194	2 102

Voir le résumé des pratiques comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

État de la situation financière

Province de l'Ontario

au 31 mars 1987 (en millions de dollars)	1987	1986
Actif financier		
Encaisse et placements temporaires (note 1)	1 978	2 118
Prêts aux administrations locales	516	588
Avances - sociétés, conseils et commissions (note 2)	513	715
Dotations en capital des installations de traitement des eaux et d'évacuation des déchets (au coût moins les recouvrements) (note 3)	475	510
Autres prêts (note 4)	92	54
	3 574	3 985
Avances à Ontario Hydro garanties par des obligations (note 5)	7 786	8 189
Total de l'actif financier	11 360	12 174
Déficit cumulé	31 529	28 919
	42 889	41 093
Passif		
Dette contractée aux fins de la province (note 6)	27 921	26 695
Fonds de pension et fonds connexes (note 7)	6 157	5 397
Dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario	912	717
Autres comptes créés à des fins spéciales	113	95
Total du passif aux fins de la province	35 103	32 904
Dette contractée pour Ontario Hydro (note 6)	7 786	8 189
	42 889	41 093
Passif éventuel (note 8)	17 603	15 963

Voir le résumé des pratiques comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

Le Bureau du Trésor assume la pleine et entière responsabilité des états financiers de la province de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 1987, y compris le résumé des pratiques comptables adoptées et les notes complémentaires, qui ont été préparés conformément aux pratiques comptables, telles que décrites dans le résumé des pratiques comptables adoptées. Le Bureau du Trésor estime que ces états financiers ont été rédigés en bonne et due forme, qu'ils sont complets et comprennent tous les renseignements disponibles au 29 juillet 1987.

B.A. SMITH, trésorier adjoint de l'Ontario et sous-ministre de l'Économie

A.W. NETHERY, directeur des politiques sur la comptabilité et l'information financière

Notes complémentaires

(Tous les chiffres sont en millions de dollars.)

1. Encaisse et placements temporaires

Les placements temporaires, constitués principalement de titres à court terme négociables émis par des banques à charte canadiennes et les gouvernements provincial et fédéral, sont comptabilisés au coût.

2. Avances aux sociétés, conseils et commissions

	1987	1986
Sociétés de développement	268 $	285 $
Société d'hypothèques de l'Ontario (note 13)	146	323
Autres	99	107
	513 $	715 $

La Société de développement de l'Ontario et les deux sociétés qui lui sont associées, la Société de développement de l'Est de l'Ontario et la Société de développement du Nord de l'Ontario, offrent des prêts et se chargent d'assurer la garantie provinciale de certains prêts bancaires accordés aux entreprises admissibles. La province avance des fonds pour les programmes de prêts de ces sociétés. Elle les défraie également du coût de tous les frais d'administration, des prêts consentis à des taux d'intérêt peu élevés et des frais encourus pour honorer les garanties, qui s'est élevé à la somme totale de 16 millions de dollars en 1987 (15 millions de dollars en 1986). Les avances consenties à ces sociétés sont réduites du montant des remises de dettes et du montant des radiations, soit au total 16 millions de dollars en 1987 (9 millions de dollars en 1986).

Les avances faites à la Société d'hypothèques de l'Ontario, qui s'élevaient à 146 millions de dollars au 31 mars 1987, représentent la valeur marchande estimative des hypothèques de la société.

3. Dotations en capital des installations de traitement des eaux et d'évacuation des déchets

Le ministère de l'Environnement octroie un nombre considérable de contrats pour la construction des réseaux d'adduction d'eau et d'égouts desservant les municipalités. Ces dotations en capital sont recouvrées au cours de la durée des ententes intervenues avec les municipalités.

Une tranche de 407 millions de dollars du total de ces apports est attribuable à des accords pour des projets appartenant à la province, laquelle facture directement les usagers de ces services. Le produit de ces facturations sert à amortir l'apport en capital sur des périodes pouvant atteindre quarante ans, à payer les frais d'exploitation et à produire un rendement sur le capital investi.

D'autres accords prévoient l'accumulation dans un fonds d'amortissement de la principale tranche des paiements annuels d'amortissement. Le solde accumulé dans ces fonds, qui s'élevait à 36 millions de dollars au 31 mars 1987 (45 millions de dollars en 1986), a permis de réduire le compte de dotation en capital.

4. Autres prêts

Ces autres prêts comprennent des prêts de 35 millions de dollars (42 millions de dollars en 1986) accordés par le ministère de la Santé pour les nouvelles immobilisations des hôpitaux publics ainsi que 36 millions de dollars d'hypothèques de la Société foncière de l'Ontario.

5. Avances à Ontario Hydro

La province émet des titres dont elle avance le produit à Ontario Hydro en échange d'obligations ayant les mêmes modalités. Ces opérations, le remboursement et le coût du service de la dette qui en résultent, constituent une option de financement et ne font pas partie à proprement parler du plan budgétaire de l'Ontario. Au 31 mars 1987, le produit des obligations atteignait 5 109 millions de dollars américains (5 145 millions de dollars américains en 1986) et 1 119 millions de dollars canadiens (1 000 millions de dollars canadiens en 1986) en ce qui concerne le Régime de pensions du Canada. L'équivalent en dollars canadiens des obligations libellées en dollars américains s'élevait à 6 667 millions de dollars (7 189 millions de dollars en 1986), calculés d'après le taux de change en vigueur à cette date. Voici les opérations effectuées au cours de l'exercice :

	1987	1986
Produit des emprunts contractés	119 $	$
Emprunts remboursés	(50)	(175)
Produit net - après remboursements	69	(175)
Change (gain) perte	(472)	158
Augmentation (diminution) de la dette contractée pour Ontario Hydro, net	(403)	(17)
Avances, intérêts et recouvrements connexes		
Avances à Ontario Hydro	119	
Intérêts	897	916
Recouvrement d'intérêts et emprunts remboursés	(947)	(1 091)
Avances, net	69	(175)
Change (gain) perte	(472)	158
Avances, intérêts, change (gain) perte et recouvrements connexes, net	(403) $	(17) $

6. Dette contractée

Les débentures, billets et bons du Trésor émis aux fins de la province et pour Ontario Hydro, exprimés en dollars canadiens, sont condensés par année d'échéance ou de remboursement dans les tableaux suivants.

Aux fins de la province

Échéance/ remboursement le 31 mars	1987	1987 Moyenne pondérée du taux d'intérêt nominal %	1986	1986 Moyenne pondérée du taux d'intérêt nominal %
1987	$		998 $	
1988	1 427		775	
1989	920		919	
1990	454		453	
1991	486		484	
1992	508			
1-5 ans	3 795	7,72	3 629	8,18
6-10 ans	5 047	8,28	4 478	8,02
11-15 ans	6 780	10,54	6 646	9,81
16-20 ans	10 097	12,22	9 733	12,53
21-25 ans	2 093	12,76	2 086	13,21
26-30 ans	73	9,97	72	9,92
31-35 ans	36	10,24	51	10,18
	27 921 $	10,52	26 695 $	10,55

Payable à :	1987	1986
Ministre des Finances du Canada		
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	14 727 $	14 827 $
Autres	351	330
Caisse de retraite des enseignants	10 029	8 719
Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario	1 293	1 293
Investisseurs publics	1 521	1 526
	27 921 $	26 695 $

Pour Ontario Hydro

Échéance/ remboursement le 31 mars	1987 Dollars canadiens	Dollars américains	Total	Moyenne pondérée du taux d'intérêt nominal %	1986 Total	Moyenne pondérée du taux d'intérêt nominal %
1988	$	261 $	261 $		279 $	
1989						
1990		261	261		279	
1991		57	57		62	
1992		514	514			
1-5 ans		1 093	1 093	12,56	620	9,88
6-10 ans		617	617	12,95	1 171	14,42
11-15 ans	1 000	611	1 611	11,80	1 127	9,71
16-20 ans	119	1 560	1 679	8,85	1 920	10,76
21-25 ans		2 416	2 416	11,07	2 265	9,17
26-30 ans		370	370	12,78	1 086	14,78
	1 119 $	6 667 $	7 786 $	11,18	8 189 $	11,17

Payable à :	1987	1986
Ministre des Finances du Canada		
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	1 119 $	1 000 $
Investisseurs publics	6 667	7 189
	7 786 $	8 189 $

Le passif correspondant aux débentures en dollars américains a été réévalué selon le taux de change qui était en vigueur le 31 mars. Le gain au change se chiffre à 472 millions de dollars (perte de 158 millions de dollars en 1986).

Comme l'explique la note 5, la province détient des titres de compensation constitués d'obligations d'Ontario Hydro comportant des modalités identiques à celles des titres émis par la province.

7. Fonds de pension et fonds connexes

La province conserve des comptes dans le Fonds de recettes consolidées pour toutes les contributions et tous les revenus d'intérêts moins les paiements relatifs aux fonds de pensions et fonds connexes et aux comptes mentionnés ci-dessous. Les montants comptabilisés par la province sont les seuls éléments d'actif de ces caisses de retraite.

	1987	1986
Caisse de retraite des fonctionnaires	4 563 $	4 030 $
Fonds d'indexation des pensions de retraite	1 514	1 300
Compte d'allocations de retraite des membres de l'Assemblée législative	36	32
Caisse de retraite des juges de la Cour provinciale	37	31
Autres	7	4
	6 157 $	5 397 $

D'après le plus récent rapport actuariel en date du 31 décembre 1985, la Caisse de retraite des fonctionnaires avait un excédent de 109,9 millions de dollars.

Une étude actuarielle du Compte d'allocations de retraite des membres de l'Assemblée législative datée du 31 mars 1986 a révélé l'existence d'un déficit d'un million de dollars. Au 31 mars 1987, la province l'avait comblé.

8. Passif éventuel

	1987	1986
Titres de créance garantis par la province :		
Débentures, obligations et billets - Ontario Hydro	16 509 $	15 093 $
Prêts bancaires garantis		
Compagnies et particuliers par le biais de différents programmes gouvernementaux	383	319
Autres garanties		
Sociétés	711	551
	17 603 $	15 963 $

Créances exigibles de la Couronne

Il y a des créances exigibles de la Couronne, dont six s'élèvent à plus de 50 millions de dollars chacune et découlent de poursuites légales en cours ou éventuelles relatives à des revendications territoriales présentées par des bandes d'Indiens, à des inexécutions de contrats, à des dommages faits à des personnes ou à des biens et à des raisons semblables. L'aboutissement de ces poursuites étant incertain, on ne peut déterminer le coût que la province devra assumer, le cas échéant. En cas de règlement, les sommes versées seront comptabilisées comme dépenses budgétaires.

9. Caisse de retraite des enseignants

Par le biais des dépenses budgétaires, la province verse annuellement dans la Caisse de retraite des enseignants des contributions équivalentes aux cotisations des membres. La caisse est administrée par la Commission du régime de retraite des enseignants. La province s'est aussi engagée à combler toute insuffisance enregistrée par cette caisse de retraite.

Le plus récent rapport actuariel en date du 31 décembre 1984 a révélé un excédent de 693 millions de dollars.

10. Dépenses budgétaires par compte, nettes des montants recouvrés

	1987	1986*
Traitements et salaires	2 580 $	2 378 $
Avantages sociaux	403	386
Transports et communications	200	214
Services	1 016	790
Fournitures et matériel	653	505
Acquisition/construction d'immobilisations	273	307
Paiements de transfert	23 362	20 927
Intérêt sur la dette aux fins de la province	3 539	3 250
Autres opérations	152	97
Total des dépenses budgétaires	32 178 $	28 854 $

* Avant les redressements extraordinaires

11. Chiffres du budget

Les chiffres du budget figurant dans les présents états financiers proviennent du budget de l'Ontario de 1986 présenté devant l'Assemblée législative par le trésorier de l'Ontario le 13 mai 1986.

Le chiffre relatif à la prévision des épargnes en fin d'exercice qui figure dans l'état des dépenses budgétaires représente les économies qu'on prévoit réaliser au cours de l'exercice et qui n'ont pas été identifiées de façon précise par les ministères lors de la préparation du budget.

12. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs pour 1986 ont été reclassifiés au besoin pour correspondre à la présentation des états financiers de 1987.

a) Redressements extraordinaires en 1985-1986

Jusqu'à 1985-1986, les prêts, avances et dotations en capital consentis aux sociétés de la Couronne, conseils et commissions étaient comptabilisés comme éléments d'actif financier et, dans certains cas, les fonds requis pour rembourser ces avances et ces prêts provenaient des crédits affectés aux dépenses provinciales. Tel qu'annoncé dans le budget d'octobre 1985, certains prêts, avances et dotations en capital accordés aux sociétés, conseils et commissions ont été par la suite radiés ou ont fait l'objet d'une remise de dette. Ces radiations et remises de dettes ont été enregistrées comme redressements extraordinaires du fait qu'elles n'étaient pas typiques des activités habituelles du gouvernement et ne constituaient pas des facteurs récurrents permettant d'évaluer les opérations courantes du gouvernement.

En bref, les redressements extraordinaires ont eu les effets suivants :

- augmentation de 3 671 millions de dollars des dépenses budgétaires
- augmentation de 3 166 millions de dollars de la contribution non budgétaire
- augmentation de 505 millions de dollars des besoins nets de trésorerie

Ces modifications ont été décrites en détail dans le rapport financier de 1986 et les comptes publics de 1986. La comparaison des résultats des exercices 1987 et 1986 s'établit en mettant en parallèle les chiffres des deux exercices, exception faite des redressements extraordinaires.

b) Loteries interprovinciales

Jusqu'au 1er avril 1986, les bénéfices provenant des loteries interprovinciales étaient versés dans un compte spécial non budgétaire dans lequel on ne pouvait puiser que pour effectuer certains paiements autorisés. Ce compte affichait un solde de 330 millions de dollars au 31 mars 1986.

À compter de l'exercice 1986-1987, les bénéfices provenant des loteries interprovinciales ont été comptabilisés comme recettes budgétaires. Les résultats de 1986 ont été exprimés en fonction de leurs effets sur d'autres postes, comme suit :

- augmentation de 181 millions de dollars des recettes budgétaires
- augmentation de 65 millions de dollars des dépenses budgétaires
- réduction de 116 millions de dollars du déficit budgétaire
- réduction de 330 millions de dollars des comptes créés à des fins spéciales
- réduction de 330 millions de dollars du déficit cumulé au 31 mars 1986

13. Société foncière de l'Ontario

La Société foncière de l'Ontario (SFO) a été dissoute le 31 mars 1987 et son actif, cédé à la Société d'hypothèques de l'Ontario et à la province. La province a repris à son compte les débentures émises par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, d'une valeur de 32 millions de dollars, ainsi que le fonds de remboursement des dettes de la SFO qui s'élevait à 35 millions de dollars. Ce fonds se composait d'une part de l'encaisse et de titres négociables (15 millions de dollars), et d'autre part d'hypothèques (20 millions de dollars). En outre, la province a repris 16 millions de dollars d'avoirs hypothécaires et 5 millions de dollars correspondant à la dette nette de la SFO auprès de la province lors de la liquidation. Comme la province n'a fait que reprendre à son compte des éléments d'actif et de passif existants, ces opérations ont été enregistrées directement dans l'état de la situation financière, ce qui explique les phénomènes suivants :

- augmentation de 32 millions de dollars de la dette
- augmentation de 15 millions de dollars de l'encaisse et des placements temporaires
- augmentation de 41 millions de dollars des autres prêts
- réduction de 24 millions de dollars du déficit cumulé

Sources de renseignements supplémentaires

Le budget de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario présente un budget chaque année, habituellement au début du printemps. Les raisons d'être et la portée de chaque nouvelle proposition fiscale figurent dans les documents budgétaires, qui comprennent l'exposé budgétaire, les mesures budgétaires, le plan financier et d'autres renseignements. On peut en obtenir des exemplaires gratuits à la librairie du gouvernement de l'Ontario au 880, rue Bay à Toronto ou en écrivant au Centre des publications, 880, rue Bay, 5e étage, Toronto (Ontario) M7A 1N8.

The Estimates of the Province of Ontario

Le trésorier de l'Ontario dépose le budget des dépenses du gouvernement pour l'exercice commençant le 1er avril à l'Assemblée législative après avoir présenté son budget. Le budget des dépenses donne les grandes lignes du programme de dépenses de chaque ministère que l'Assemblée législative est invitée à approuver par la Loi sur les subsides de la Couronne et diverses autres formes de loi de crédits. Un budget des dépenses supplémentaire est déposé, tel que prescrit, au cours de l'exercice. On peut obtenir des exemplaires gratuits des budgets des dépenses à la librairie du gouvernement de l'Ontario au 880, rue Bay à Toronto ou en écrivant au Centre des publications, 880, rue Bay, 5e étage, Toronto (Ontario) M7A 1N8.

Les comptes publics de l'Ontario

Les comptes publics de l'Ontario, le rapport financier que le gouvernement est tenu de déposer aux termes de l'article 13 de la Loi sur le ministère du Trésor et de l'Économie pour chaque exercice clos le 31 mars, sont habituellement déposés à l'Assemblée législative chaque année au mois d'octobre. Ils sont publiés en trois volumes :

- Le volume 1 contient les états financiers de la province ainsi que les annexes détaillées qui les accompagnent.
- Le volume 2 contient les états financiers des sociétés de la Couronne, des conseils et commissions qui ont fait l'objet de dotations en capital ou qui ont contracté un prêt auprès de la province ou d'autres prêteurs avec la garantie de la province. Y sont également inclus certains organismes gouvernementaux et certains organismes importants qui s'autofinancent, totalement ou partiellement, avec les recettes découlant de leur exploitation.
- Le volume 3 contient l'inventaire très détaillé des dépenses tel que requis par le Comité permanent des comptes publics.

On peut se procurer les comptes publics à la librairie du gouvernement de l'Ontario au 880, rue Bay à Toronto (Ontario) pour la somme de 3 $ (volume 1), 2 $ (volume 2) et 2,50 $ (volume 3).

Finances de l'Ontario

Finances de l'Ontario est un rapport trimestriel qui porte sur le budget du gouvernement pour l'exercice. Il suit l'évolution qui se produit au cours de l'exercice et présente de nouvelles perspectives pour la période restante jusqu'à la clôture. On peut en obtenir des exemplaires gratuits en écrivant à la Direction des communications du ministère du Trésor et de l'Économie, édifice Frost sud, 5e étage, 7, Queen's Park Crescent, Toronto (Ontario) M7A 1Y7.

Statistiques de l'Ontario

Ce rapport fournit des données dans quatre domaines : le territoire, la population, l'économie et le gouvernement. Pour la somme de 20 dollars, on peut se procurer un exemplaire de la dernière édition (1986) à la librairie du gouvernement de l'Ontario au 880, rue Bay à Toronto ou en écrivant au Centre des publications, 880, rue Bay, 5e étage, Toronto (Ontario) M7A 1N8.

Ontario Economic Accounts

Ce rapport trimestriel contient des données sur l'évolution de la croissance économique de l'Ontario. On peut en obtenir des exemplaires gratuits en écrivant au Bureau des politiques économiques du ministère du Trésor et de l'Économie, édifice Frost nord, 5e étage, 95, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1Z1.

Demographic Bulletin

Publié à intervalles irréguliers dans le courant de l'année, ce bulletin contient des statistiques sur l'évolution de la population ontarienne. On peut en obtenir des exemplaires gratuits à la librairie du gouvernement de l'Ontario au 880, rue Bay à Toronto ou en écrivant au Centre des publications, 880, rue Bay, 5e étage, Toronto (Ontario) M7A 1N8.